

Jamieson, Stuart, *Industrial Relations in Canada* (2nd edition),  
Toronto, Macmillan, 1973, 156 p.

Réjean Pelletier

Volume 6, Number 4, 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700618ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700618ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pelletier, R. (1975). Review of [Jamieson, Stuart, *Industrial Relations in Canada* (2nd edition), Toronto, Macmillan, 1973, 156 p.] *Études internationales*, 6(4), 573–575. <https://doi.org/10.7202/700618ar>

1830 et celui de la période actuelle : un concert de grandes puissances s'est reformé aujourd'hui comme à l'époque, afin de contrôler un certain équilibre international. Cette similitude n'a d'ailleurs échappé à personne et le congrès d'Helsinki de 1975 a été comparé au congrès de Vienne de 1815.

« *Should this be the outcome, history will in one sense have repeated itself* » (p. 171) dit l'auteur, écrivant en 1972, qui n'avait pas encore vu le congrès d'Helsinki. Il ajoute qu'en 1815-1830, les grandes puissances utilisèrent « the Concert to help them to avoid extreme policies and to collaborate in the face of common problems. Not the least of these problems, then as now, arose from the spread of nationalism beyond their own borders and the increase of disorder, and the fear of revolution, within their own societies » (p. 172).

Nous savons, bien sûr, que l'histoire ne se répète pas et qu'à côté de certains retours, il existe des éléments nouveaux qui font qu'en 1975, nous avons une société internationale bien différente de celle de 1815.

La bibliographie sélective à la fin du volume est concise et fort bonne. Dans l'ensemble donc, un bon livre, utile aux étudiants en histoire des relations internationales.

Dimitri KITSIKIS

*Département de science politique,  
Université d'Ottawa*

JAMIESON, Stuart, *Industrial Relations in Canada* (2nd edition), Toronto, Macmillan, 1973, 156p.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, par suite du déclin de l'influence britannique, le Canada a été fortement marqué par les États-Unis tant sur le plan économique et culturel que sur le plan politique. Cette influence

ou ce « modèle » américain s'est aussi fait sentir sur le développement du syndicalisme ouvrier au Canada en dépit de certaines différences importantes entre les deux pays au caractère spécifique du Canada.

Dans son analyse de l'origine et de la croissance du mouvement ouvrier au Canada, le professeur Jamieson retrace d'abord brièvement l'influence britannique par suite de la situation coloniale canadienne, puis l'influence américaine par suite de la proximité des États-Unis et des échanges de plus en plus nombreux entre les deux pays. Cependant, cette influence américaine devait donner naissance à plusieurs reprises à un fort sentiment anti-américain et ainsi à la volonté de créer des syndicats purement canadiens.

En même temps, le syndicalisme canadien était marqué par de fortes divisions internes causées souvent par des différences économiques et politiques régionales et par des différences de conception du syndicalisme et de son action politique. Mais ces divergences multiples devaient finalement aboutir, au plan pancanadien, à un mouvement d'union qui a donné naissance à l'actuelle centrale C.T.C. fondée en 1956. Au Québec, par contre, des rivalités très fortes subsistent toujours entre les deux grandes centrales (C.S.N. et F.T.Q.) en dépit des « fronts communs » plus ou moins passagers.

S'attachant par la suite aux structures et aux politiques du mouvement ouvrier canadien, l'auteur se concentre avant tout sur les relations entre les syndicats canadiens et les exécutifs internationaux et entre les instances dirigeantes canadiennes et américaines. Ce qui pose tout le problème de la « canadianisation » des syndicats « internationaux » puisque les syndicats canadiens affiliés aux unions internationales sont soumis aux mêmes lois et règlements que les locaux américains et ne sont considérés trop souvent que comme des unités administratives et non pas comme des entités

distinctes des syndicats américains. Ce qui a déjà posé et pose toujours le problème du contrôle exercé par les exécutifs internationaux sur les grèves déclenchées au Canada allant jusqu'à un pouvoir de veto sur les votes de grève et au retrait des versements aux grévistes. Dans ces conditions, on comprend facilement le désir et la volonté souvent exprimés par les syndicats canadiens de se « désaffilier » des unions internationales et de « rapatrier » au Canada tous les pouvoirs nécessaires à la direction et au fonctionnement de ces syndicats.

Cette analyse de la croissance, des structures et des politiques du syndicalisme ouvrier au Canada débouche sur l'étude des conflits industriels et des révoltes ouvrières au pays au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Reliant le développement du syndicalisme à la croissance économique et à l'industrialisation du Canada qui ont été accompagnées en même temps de vagues de conflits ouvriers, le professeur Jamieson explique ces révoltes par certains facteurs comme la résistance parfois violente de certains groupes d'employeurs à la reconnaissance syndicale, l'intervention gouvernementale souvent répressive ou favorable à un groupe donné et la croissance économique instable du pays. Ce qui l'amène, à la suite d'une description rapide des principales grèves survenues au cours de cette période, surtout en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, à proposer une analyse cyclique des grèves qui atteignent leur plus haut degré d'intensité à certains moments, en particulier dans les périodes d'inflation.

L'auteur perçoit, en effet, une augmentation des grèves dans des moments d'expansion économique et une diminution dans les moments de récession. Ce qui s'expliquerait par le fait que, devant les profits des compagnies et l'inflation qui accompagnent les périodes de croissance, les syndicats formulent des exigences d'autant plus fortes qu'ils n'ont pas à craindre la concurrence de « briseurs de grèves » dans ces

moments de « plein emploi ». Cependant, pour rendre compte de la période récente (fin des années soixante et début des années soixante-dix), l'auteur ajoute d'autres facteurs comme la syndicalisation du secteur public, la concentration des syndicats sur des gains monétaires et non plus sur la reconnaissance syndicale, la disparité des salaires entre le Canada et les États-Unis, entre les différentes provinces du Canada, entre les différents types d'industries ou à l'intérieur d'une même entreprise. À ces considérations économiques, il ajoute certains facteurs socio-psychologiques comme l'insécurité économique, les changements technologiques introduits sans consultation avec les syndicats, l'influence des communications et des événements survenus ailleurs dans le monde, le développement bureaucratique des syndicats et l'afflux de jeunes travailleurs souvent plus militants et plus agressifs que leurs aînés.

Cet ensemble de facteurs me semble correspondre davantage à la réalité. Le danger en effet des explications cycliques, c'est de s'attacher à un certain déterminisme historique et de croire que ce qui est arrivé dans le passé va nécessairement se reproduire dans l'avenir dans des circonstances identiques. En même temps, les explications cycliques ne s'attachent trop souvent qu'à un facteur dominant, sinon unique, d'explication alors que la réalité est beaucoup plus complexe et repose presque toujours sur un réseau enchevêtré de causes.

À cet égard, on pourrait noter que si la situation économique du Canada peut expliquer un bon nombre de grèves ou de révoltes ouvrières au pays, ces conflits semblent aussi en relation avec une volonté plus prononcée du syndicalisme de s'engager dans l'action politique, tout au moins sous la forme d'un appui à un parti ou de la création d'un parti politique. Je crois qu'il y aurait là des voies de recherche à explorer pour l'avenir. Par exemple, la situation québécoise des années 1966-72 sur le plan des relations de travail semble aussi reliée à

certaines formes nouvelles d'engagement politique de la part du mouvement syndical.

C'est pourquoi on pourrait reprocher à l'auteur de ne pas avoir suffisamment insisté sur l'aspect politique des conflits. Cet aspect se manifeste non seulement au niveau de la législation gouvernementale concernant la reconnaissance syndicale, la négociation collective et la réglementation des conflits, comme le souligne avec pertinence le professeur Jamieson dans le dernier chapitre de son volume, mais il s'enracine aussi dans une méfiance nouvelle à l'égard de l'État que l'on considère de plus en plus comme favorable aux employeurs ou comme « rouage » de l'exploitation des ouvriers (après avoir longtemps – et paradoxalement encore aujourd'hui – réclamé son intervention), surtout depuis que l'État est devenu à son tour, sinon un employeur à combattre, du moins un employeur qui doit servir de modèle au secteur privé. Cette méfiance se double d'un parti pris idéologico-politique de certains syndicats hostiles au système capitaliste et aux firmes multinationales qui l'incarnent.

Il faudrait donc ajouter, selon moi, l'aspect politique aux causes économiques et à certains facteurs socio-psychologiques si l'on veut vraiment rendre compte de la réalité syndicale actuelle, de l'acuité de certains conflits ouvriers et des nouvelles formes de militantisme qui en découlent.

Réjean PELLETIER

*Département de science politique,  
Université Laval.*

JONES, Alan M. Jr., *U.S. Foreign Policy in a Changing World, The Nixon Administration, 1969–1973*, David McKay Company, Inc., New York, 1973, xvii + 379p.

Cela peut paraître étrange de publier un ouvrage sur la politique étrangère du pré-

sident Nixon alors que celui-ci était encore en fonction. L'éditeur de cet ouvrage justifie sa témérité en indiquant que les grandes lignes de la politique étrangère nixonienne avaient été établies lors de son premier mandat et, qu'au cours du deuxième, il ne s'agissait que de l'élaboration de cette politique. Dans l'ensemble, les études qui composent cet ouvrage ont réussi à exposer et à évaluer cette politique.

Le premier article sur Nixon et le monde est de l'éditeur lui-même. Le problème majeur de Nixon était non seulement de changer de direction en politique étrangère mais surtout de le faire sans se laisser enliser par les problèmes que lui avaient laissés ses prédécesseurs, notamment la guerre au Viêt-nam. Or son désir de retirer les troupes américaines d'Indochine correspondait aux désirs du public américain et permit ainsi la proclamation de la doctrine Nixon : les États-Unis ne s'engageraient plus dans un conflit dans le Tiers-Monde. De là, d'autres options étaient possibles et c'est ainsi que Nixon en arriva à son voyage célèbre à Pékin en 1972 et à de nouvelles relations soviéto-américaines. L'auteur indique toutefois que les conséquences n'étaient pas pour autant les meilleures : certains gouvernements asiatiques qui avaient été foncièrement pro-américains jusqu'alors se distancèrent de Washington. Or toutes les conséquences sont rarement prévisibles, surtout celles à long terme et l'auteur cantonna ainsi son évaluation aux conséquences immédiates : arriver à un accord sur le Viêt-nam. Ici, le comportement de Nixon illustre le dilemme de sa politique étrangère ; les Américains ne se serviraient point de leur puissance si les autres pays acceptent leurs responsabilités telles que dictées par Washington ! Dans l'ensemble l'auteur conclut que la politique de Nixon n'accusa pas de différence fondamentale de celle de ses prédécesseurs.

Les deux articles suivants, celui de John B. Starr sur la Chine et celui de Vernon V. Aspaturian sur l'Union soviétique exa-